

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE.

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. II.) Collège Joliette, Mardi 15 Janvier 1878. (No. 9.)

HISTOIRE DE FRANCE.

LES CAPETIENS DIRECTS

Étude historique.

Pépin le Bref, fondateur de la deuxième dynastie, s'était affermi sur le trône en s'alliant intimement avec l'Eglise; Hugues Capet, premier roi de la troisième race, politique consommé, donna également de la stabilité à son pouvoir et assura la couronne à ses descendants en protégeant la Religion. La dignité royale qui fut conférée à ce prince au détriment de Charles de Lorraine, dernier rejeton de la famille de Charlemagne, ne donna pas au nouveau souverain une puissance bien étendue. En ajoutant à l'héritage morcelé de la royauté carlovingienne les domaines qu'il possédait en propre, Hugues Capet se trouvait encore inférieur, sous le rapport de la possession territoriale, à plusieurs de ses vassaux, aussi son autorité effective ne s'étendait-elle que sur un rayon très-restreint. La France entière était, à cette époque, divisée en soixante fiefs sur lesquels le roi n'exerçait que le pouvoir limité concédé par le droit féodal. Chaque seigneur cherchait à se rendre de plus en plus indépendant dans ses domaines et l'autorité royale, dépourvue de la force qu'une puissante centralisation donne aux gouvernements modernes, se trouvait réduite à n'être pour ainsi dire que nominale. Une lutte terrible devait s'engager bientôt entre la royauté qui prétendait étendre son action et la féodalité qui voulait affaiblir ou même briser complètement les liens du vasselage. Cette lutte conduite avec énergie et habileté par les rois Capétiens, devait durer des siècles et se terminer par le triomphe complet de l'absolutisme royal.

Sous les premiers rois de la nouvelle dynastie la France ne fut pas heureuse. D'épouvantables calamités

vinrent fondre sur ce pays : la famine et la peste, ces deux fléaux que Dieu envoie aux peuples comme des avertissements solennels de sa justice, sévirent avec une intensité inouïe ; plusieurs contrées furent dépeuplées et le beau pays de France offrit le spectacle de la plus hideuse misère. Au milieu de tous ces malheurs, les guerres privées accumulaient chaque jour de nouvelles ruines, la France entière était en armes, des flots de sang coulaient de toutes parts et la patrie désolée voyait ses enfants tomber par milliers dans des luttes insensées et fratricides. Seule l'Eglise fut à la hauteur de sa mission sociale à cette époque désastreuse. Depuis longtemps son cœur de mère saignait à la vue de tant de maux, mais la voix de ses ministres n'était que trop souvent méprisée. Mettant toute sa confiance dans l'appui du Ciel, le clergé n'en continuait pas moins à prêcher la douceur à ces hommes farouches et la "trêve de Dieu" put enfin être établie. Aux termes de cette trêve, véritable conquête de la civilisation chrétienne sur la barbarie, tout combat était interdit, sous les peines les plus sévères, pendant une grande partie de l'année. "L'Eglise, comme dit un historien, s'élança, le rameau d'olivier à la main, entre les chefs de la féodalité pour arrêter l'effusion du sang et obtenir de leur charité comme chrétiens ce qu'eût refusé leur égoïsme d'hommes."

La trêve de Dieu produisit en France les plus heureux résultats ; la suspension fréquente et prolongée des attaques et des vengeances particulières fit perdre peu à peu aux seigneurs leurs habitudes belliqueuses. D'ailleurs les grands événements dont l'Europe était le théâtre à cette époque, nécessitaient impérieusement l'union de toutes les forces vives de la nation. Durant la minorité de Philippe I^{er}, les Normands, sous la conduite de Guillaume le Conquérant, s'étaient emparés de l'Angleterre et dès lors se dessinait comme un nuage redoutable cette rivalité séculaire qui allait coûter tant de sang aux deux pays. La nationalité française,